

CIRCUIT REGIONAL CADET(TE)S

SAMEDI
10
OCTOBRE
2026

DOJO DEPARTEMENTAL
RUE DAVID DOUILLET
76440 FFORGES-LES-EAUX



Région
NORMANDIE



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



42 bis Chaussée Brunehaut
60120 ANSAUVILLERS
rd.sport.hygiene@gmail.com

sport action
R.D.S.
HYGIENE

tel. 03 44 77 16 92
mob. 06 80 70 05 98
www.rd-sports.com



NORMANDIE-SEINE



PROGRAMME

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

8h30 à 9h00 : **Pesées des FEMININES**

-40 kg; -44kg ; -48kg ; -52kg ; - 57kg; -63kg ; -70kg ; +70 kg

Début de compétition 9h30

Remise des récompenses : vers 11h30

11h30 à 12h00 : **Pesées des MASCULINS**

-46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg

Début de compétition 12h30

Remise des récompense : vers 15h30

14h00 à 14h30 : **Pesées des MASCULINS**

-66 kg; -73kg ; -81kg; -90kg; +90kg

Début de compétition à 15h00

Remise des récompenses : vers 17h30

Le tournoi se déroulera sur 6 surfaces
1 salle d'échauffement dans le dojo





Règlement

Article 1 - Cette compétition est organisée dans le cadre du circuit régional cadets-cadettes, visant entrer dans la ranking list regional sélective pour le championnat de Normandie

Article 2 - Les participants sont engagés par les associations affiliées à France Judo

Article 3 - Les catégories d'âge (années de naissance) autorisées combattre sont 2012-2013.

Article 4 - Catégories de poids :

o Masculins : -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, +90kg.

o Féminins : -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg

Article 5 -- Formule de compétition : Poules et Tableaux double repêchage. (selon le nombre de combattants)

Article 6 - Temps de combat : 4 minutes, temps de récupération 10 minutes
Selon le nombre de participants, le temps de combat dans les poules pourra passer à 3 minutes récupération 10 minutes entre 2 combats.

Article 7 - La compétition se déroulera sur 6 surfaces de combat de 6mx6m, 2 mètres de sécurité entre les surfaces.

Article 8 - Accréditations : **Seul le responsable de délégation sera autorisé à retirer un badge de coach et s'asseoir sur la chaine de coach.**

Article 9 - Pesée : Les combattants devront se présenter à la pesée (avoir été inscrit sur l'extranet fédéral dans la bonne catégorie pour faciliter la gestion lors du tirage au sort)





Règlement

Article 10 - L'arbitrage sera appliqué en fonction des règles France Judo en vigueur à la date de la compétition. Celui-ci sera assuré par le corps arbitral fédéral.

Article 11 - Chaque délégation sera responsable de ses judoka. Le club support organisation décline toute responsabilité en cas de vols et de pertes qui pourraient survenir pendant le tournoi. (ne rien laisser dans les vestiaires).

Article 12 - L'inscription se fera uniquement via l'extranet fédéral.

Article 13 - Ne seront autorisées à évoluer autour des surfaces de compétitions que les personnes dûment habilitées, munies de badges remis par l'organisation (coach, responsable de délégation.)

